

ACVF - Comité central - Communiqué no 02-2021

Le Mont-sur-Lausanne, le 26 mars 2021

Mesdames les Présidentes et membres des comités,
Messieurs les Présidents et membres des comités,
Mesdames, Messieurs,

Nous souhaitons vous donner quelques informations sur la situation actuelle de notre association, et en particulier sur la situation en lien avec la crise du Covid.

En préambule, le Comité central remercie les nombreux clubs qui ont participé aux 4 séances d'informations organisées durant le mois de mars. Les échanges ont été constructifs et les retours sont très positifs.

Concernant les compétitions, nous restons suspendus à une décision politique quant à la tant attendue reprise des championnats actifs. Concernant les championnats de juniors, la reprise se passe bien et nous constatons que la motivation des plus jeunes est toujours intactes. Nous relevons cependant quelques problématiques liées au déroulement des matchs à huis clos, et vous prions de faire tout votre possible pour (faire) respecter cette règle. Il en va de la crédibilité du football vis-à-vis de nos autorités ! Les contrevenants du week-end dernier ont été rappelés à l'ordre.

Par rapport à ce huis clos, nous vous rappelons que outre les équipes et l'arbitre, seuls les officiels (comité ou staff) du club recevant et du club visiteur sont autorisés à assister au match. Les officiels désignés par l'ACVF ou l'ASF (inspecteur d'arbitre, coach arbitre, inspecteur fair-play, etc) sont également en droit de pénétrer dans l'enceinte du stade, de suivre le match depuis le bord du terrain et d'échanger avec qui leur semble nécessaire. Ils devront être en mesure de présenter une convocation ou une carte de légitimation. Il va sans dire que toutes ces personnes se devront de respecter scrupuleusement les règles sanitaires en vigueur.

Salutations sportives

ACVF

Le Comité central